



Le Partenariat

Organisation de Solidarité
Internationale

Pour un développement local, durable et solidaire



Rapport d'activités 2019



L'année 2019 du Partenariat

Ce rapport d'activités a pour but de dresser le bilan de l'année 2019 et de rendre compte des actions et des finances de notre Association. Il permet également de présenter les perspectives pour l'année 2020 mais rappelons, avant tout, notre vision, nos missions, nos valeurs et notre méthodologie d'intervention.

Le Partenariat, de statut associatif loi 1901, est une Organisation de Solidarité Internationale créée en 1981 et basée à Lille. Elle intervient au Sénégal, au Maroc et en Guinée en menant des projets de coopération internationale ayant pour objectif de répondre aux besoins exprimés par les populations.

À Lille, depuis 2006, le Centre Gaïa propose des activités d'Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (ECSI). Gaïa sensibilise enfants, jeunes et adultes aux échanges entre les régions du monde en développant les valeurs de respect, de tolérance et de partage. Des projets d'ECSI sont également développés en collaboration avec des partenaires français, mais aussi de toute l'Europe.

Nos actions se font dans un esprit de partenariat et de coopération. Nous travaillons, ensemble, à l'amélioration des conditions de vie des populations concernées, dans un esprit de réciprocité.

Notre vision : Lutter contre la pauvreté, contre les inégalités et agir pour un monde plus solidaire et équitable.

Nos missions :

- Développer une coopération à taille humaine entre des partenaires du Nord et du Sud et renforcer les capacités des acteurs locaux pour l'amélioration des conditions de vie des populations.
- Sensibiliser les citoyens du Nord et du Sud aux enjeux du développement durable et travailler à faire émerger un esprit de solidarité et de citoyenneté aux niveaux local et international.

Notre méthodologie : Le Partenariat pense et conçoit un projet dans son intégralité. Les dimensions économiques, sociales et environnementales sont prises en compte dans un souci d'efficacité. Les résultats obtenus doivent correspondre aux objectifs fixés. Différentes étapes sont menées : diagnostic, concertation, planification, contractualisation avec les bénéficiaires, mise en œuvre, suivi et évaluation... Les parties prenantes sont intégrées dans la mise en œuvre des programmes. Objectif : répondre aux besoins locaux en synergie avec les politiques locales et garantir une pérennisation des activités et un transfert des compétences aux partenaires locaux.

En 2019, nous avons travaillé, ensemble, à l'élaboration d'un plan d'action stratégique 2020-2025 pour consolider la structure et envisager son avenir. Ce plan d'action a été approuvé par l'Assemblée Générale le 19 juin 2019. Voici ses trois axes stratégiques :

- Axe 1 : Renforcer l'impact et la qualité des interventions
- Axe 2 : Renforcer les principaux partenaires locaux
- Axe 3 : Renforcer les capacités institutionnelles de la structure

Vous pouvez retrouver le détail du plan d'action dans les pages suivantes.

Tout ce processus, toutes ces actions n'ont qu'un seul but : la consolidation du PARTENARIAT, la pérennisation de la structure et l'amélioration de notre démarche qualité pour toujours mieux répondre aux besoins des bénéficiaires et envisager la transmission dans la sérénité.

Un grand MERCI à tous les artisans de cette belle entreprise !

Sommaire

* Qui sommes-nous ?	Page 6
* Faits marquants de 2019	Page 8
* Structuration de l'Association	Page 10

LE PÔLE COOPÉRATION INTERNATIONALE

1. Accès aux services sociaux de base	Page 14
2. Environnement & Développement Durable	Page 22
3. Gouvernance locale	Page 34
4. Insertion et formation professionnelle	Page 38

LE PÔLE ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ ET À LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

1. ECSI sur le territoire français	Page 46
2. Projets européens	Page 50
3. Actions Nord-Sud	Page 55
* Partenaires	Page 56



Qui sommes-nous ?



Créé en 1981, le Partenariat est une organisation de solidarité internationale, qui lutte contre les inégalités et agit pour un monde plus solidaire. L'organisme accompagne le développement économique local, durable et solidaire des territoires.

Son expérience, ses relations de coopération et son engagement auprès des acteurs locaux lui permettent de favoriser la mise en œuvre de politiques publiques régionales, de mobiliser et de créer du lien entre les collectivités, les populations et les services techniques de l'État.

L'appropriation des projets par les partenaires locaux est une priorité. L'objectif de cette démarche de coopération est de renforcer les capacités des partenaires locaux pour assurer la pérennisation et la durabilité des actions engagées.

Le pôle coopération internationale :

D'abord facilitateur de l'animation et de la coopération décentralisée entre les collectivités locales du nord de la France et les collectivités du nord du Sénégal, le Partenariat est ensuite devenu une Organisation de Solidarité Internationale. En tant qu'ONG, l'organisation a évolué et structuré son action pour mieux répondre aux besoins des populations du Sud.



Elle intervient historiquement au **Sénégal** dans les régions de Saint-Louis et de Matam, depuis 2007 au **Maroc** dans la région de Marrakech-Safi et depuis 2015 en **Guinée** dans la région de Labé. Elle dispose d'une antenne permanente dans chacun de ces pays.

Le Partenariat dispose d'une bonne connaissance du contexte et des acteurs locaux. Avec plus de 39 ans d'expérience, l'organisation a su acquérir la confiance des acteurs institutionnels et associatifs locaux.

Dans le cadre de la décentralisation et du développement local participatif, le Partenariat accompagne les acteurs locaux par le renforcement en capacités à travers des actions de formation basées sur le « faire-faire ».

Nos objectifs :

- Accompagner le développement économique local, durable et solidaire des territoires.
- Renforcer les capacités des acteurs locaux, notamment, des collectivités locales et des organisations communautaires de base.
- Favoriser la concertation entre les collectivités locales, les services déconcentrés de l'Etat et les populations.
- Renforcer le processus de décentralisation.
- Améliorer les conditions de vie des populations, notamment, par l'accès aux services sociaux de base.
- Mettre en œuvre une stratégie pour s'adapter aux effets du changement climatique par la diffusion des innovations en matière d'environnement et de développement durable.
- Favoriser l'insertion et la formation professionnelle.
- Mener des actions d'Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale.

Notre démarche s'inscrit dans le cadre d'une méthodologie participative et durable pour l'amélioration des conditions de vie des populations et dans le cadre d'une coopération durable de territoire à territoire.

Elle mobilise un grand nombre de partenaires institutionnels et de partenaires issus de la société civile. Elle a pour objectif d'appuyer les collectivités locales dans la mise en œuvre de projets de développement en renforçant le processus de décentralisation. Les projets sont identifiés par les partenaires et correspondent aux objectifs de développement fixés au niveau national et local. Les problématiques traitées à travers ces thématiques sont au cœur des besoins actuels des collectivités locales et des populations.

Le Partenariat accompagne les partenaires locaux sur les thématiques suivantes :



Gouvernance Locale : Accompagnement des communes et collectivités dans leurs projets de renforcement institutionnel au bénéfice des citoyens et dans leurs initiatives de coopération décentralisée



Accès aux services sociaux de base : Éducation, santé, nutrition, accès à l'eau et à l'assainissement, sensibilisation et formation sur les bonnes pratiques d'hygiène...



Environnement et développement durable : Énergies renouvelables, protection de la biodiversité, architecture bioclimatique, tri et valorisation des déchets...



Insertion et formation professionnelles : Formation des personnes vulnérables, dispositifs d'insertion, accompagnement entrepreneurial...

Le pôle Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (ECSI) :



Le Partenariat entreprend en France et en Europe des actions d'Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (ECSI). Le **Centre Gaïa**, basé au siège de l'Association à Lille, accueille le public depuis 2006 dans des ateliers d'immersion grandeur nature représentant le Sénégal.

Le Partenariat a créé le Centre Gaïa, véritable outil au service des enseignants. Celui-ci favorise les changements de comportement chez les élèves, par une pédagogie active et immersive ; pour en faire des citoyens dans leur classe, dans leur quartier et aussi à l'échelle mondiale.

L'équipe du Partenariat a voulu s'engager dans ce sens en proposant des formations et des animations originales pour tout type de public et en particulier les jeunes.

Le Centre Gaïa propose différentes activités adaptées aux publics : formations pour enseignants, ateliers d'immersion de la maternelle à l'âge adulte, parcours Développement Durable...

Le Centre Gaïa sensibilise enfants, jeunes et adultes aux échanges entre les régions du monde en développant les valeurs de respect, de tolérance et de partage. Apprendre la citoyenneté, c'est prendre conscience de la diversité et de la richesse des autres cultures à l'international, dans notre pays, notre ville, notre quartier.

Le Centre Gaïa est reconnu par l'Éducation Nationale. En 2006, il reçoit l'agrément du Rectorat au titre d'« Association Éducative Complémentaire de l'Enseignement Public ». Il propose également aux enseignants des formations sur l'Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (développement durable, interculturel...).

Le Centre Gaïa participe également à plusieurs projets d'Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale en lien avec de nombreux autres acteurs présents au niveau européen.

Les faits marquants de 2019

PÔLE COOPÉRATION

Programme d'Accès à l'Eau en Milieu Scolaire (Sénégal, Maroc, Guinée) :

- Restitution de l'évaluation de la 2^{ème} phase du programme (2016-2018)
- Lancement de la 3^{ème} phase du programme (2019-2021) avec le soutien de l'Agence Française de Développement : la phase de retrait
- Réalisation d'ateliers préfectoraux au Sénégal, au Maroc et en Guinée dans le cadre de l'objectif de retrait de l'ONG

Sénégal :

- Programme d'Accès aux Énergies Renouvelables :
 - Participation à la dynamique « Énergie pour l'Afrique » de la Région Hauts-de-France
 - Lancement de l'évaluation de la 1^{ère} phase du programme
 - Installation de plateformes énergétiques dans les villages de Cas-Cas et Mbiddi
- Évaluation du programme Voûte Nubienne Fouta
- Nouveau projet d'éclairage solaire dans les écoles grâce au soutien de la compagnie fruitière de Marseille en lien avec les lampes Lagazel
- Poursuite des activités de coopération décentralisée entre les communes de Rosso et de Saint-Laurent-Blangy grâce au soutien du Fonds Franco-Sénégalais
- Projet RSE avec les fermes de Saint-Louis avec l'appui de la fondation WaitRose
- Nouveaux partenaires pour soutenir les actions du Centre Diapalante : Fondation Eiffage, Ambassade de France (PISCCA) et collaboration avec l'ONG Acting For Life
- Le Partenariat et 5 autres ONG (Ados, AVSF, Geres, Grdr, Gret) se regroupent au sein de l'Initiative Fleuve Sénégal (IFS). Objectif : faciliter l'échange d'expériences et favoriser la mutualisation des interventions dans le but de mener des activités pour contribuer au développement durable et équitable du territoire du bassin du fleuve Sénégal (Guinée, Mali, Mauritanie et Sénégal)

Maroc :

- Recrutement d'une nouvelle coordinatrice pour l'antenne marocaine
- Lancement du projet de gestion des déchets à Laaounate avec le soutien de la ville de Paris, du SYVEDAC et du syndicat Syctom

Guinée :

- Poursuite des activités de coopération décentralisée entre la communauté d'agglomération du SICOVAL et la Commune Urbaine de Labé grâce à l'appui du Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères
- Montage du nouveau Programme d'Appui à la Gouvernance des Organisations de la Société Civile pour le Développement Durable (PAGODD) avec le soutien de l'Union européenne

Du 23 avril au 07 mai 2019 : Mission d'une partie de l'équipe du siège du Partenariat au Sénégal et en Guinée

PÔLE ECSI - CENTRE GAÏA

- Juillet 2019 : début de la deuxième phase du triennal de financement des activités du Centre Gaïa par l'Agence Française de Développement (2018-2020)
- Création de 6 nouvelles activités pour collèges et lycées sur les Objectifs de Développement Durable (projet MOODD)
- Lancement de nouveaux projets européens :
 - Citizen Games : création de jeux sérieux immersifs numériques
 - PULSE : active Pedagogy for yoUth for a more inLuSive Europe
- Clôtures de projets européens :
 - Projet « Citizen School » avec obtention du label « Bonnes pratiques » Erasmus+ pour la gestion et les résultats obtenus
 - CLAE : Critical Literacies and Awareness in Education
- Participation au Festival des Solidarités Internationales
- Concours sur les ODD lancé avec ADOS et Cap Solidarités (financement AFD)
- Création de deux outils numériques en lien avec les ateliers d'immersion dans le cadre du financement par Educasol (ECSINOV)
- Prix de l'initiative innovante pour le Centre Gaïa décerné par GENE - Global Education Network Europe

L'ASSOCIATION

- Création et mise en ligne d'un nouveau site internet au mois de novembre 2019 : www.lepartenariat.org
- Mise en place d'un nouveau logiciel de gestion financière utilisé au siège en France et dans les antennes au Sénégal, au Maroc et en Guinée. Objectif : améliorer la gestion financière et faire des économies
- Travail de structuration de l'association grâce au Fonds de Renforcement Institutionnel et Organisationnel (FRIO) accordé par Coordination SUD
 - Ateliers et séminaires de réflexion pour créer un plan d'action stratégique
 - Validation du plan stratégique 2020-2025 lors de l'Assemblée Générale de juin
 - Mise en œuvre du plan d'action 2020
- Rapprochement avec le Groupe Initiatives qui regroupe actuellement 12 associations professionnelles de solidarité internationale (Geres, GRET, GRDR, AVSF, Agrisud, Essor...). Le Partenariat devient membre observateur de ce réseau en 2019 pour envisager une intégration complète en 2020

Structuration de l'Association

Contexte

Dans le cadre de son vaste chantier de structuration enclenché en 2017, le Partenariat a élaboré, au cours de l'année 2019, un plan stratégique puis un plan d'action pour les 5 prochaines années : 2020-2025.

Ce travail de réflexion sur la structuration a pu être effectué grâce à l'appui du Fonds de Renforcement Institutionnel et Organisationnel d'appui aux ONG françaises (FRIO) géré par Coordination SUD.

Cet appui a pour objectif d'aider les ONG dans leur démarche de renforcement organisationnel. Ce financement a permis au Partenariat d'avoir recours à un cabinet de consultance externe. Ce cabinet était chargé de l'animation du processus d'élaboration et de planification d'une stratégie de développement sur 5 ans.

Plusieurs ateliers participatifs de travail ont été animés dans le but de réaliser un diagnostic global de l'Association, de déterminer les axes et les fonctions à améliorer au niveau interne et les opportunités en externe. Les résultats de ces diagnostics ont été exploités pour orienter la stratégie et déterminer les priorités.

Les objectifs du processus de structuration :

Objectif général : favoriser la pérennisation de la structure et de ses actions.

Objectif spécifique : animer le processus d'élaboration et de planification d'une stratégie de développement sur 3 à 5 ans.

De façon plus opérationnelle, la mission de structuration consiste à :

1. S'assurer du partage de l'identité et du positionnement de l'Association ;
2. Approfondir le diagnostic interne et le compléter par une analyse de l'environnement externe ;
3. Conduire le processus d'élaboration de la stratégie et du plan d'action sur la base du projet associatif et du diagnostic partagés ;
4. Réajuster l'organisation et mettre l'Association en état de marche en lien avec la nouvelle stratégie.

Les événements de l'année 2019 :

7 et 8 janvier 2019 : premier atelier de réflexion

Un comité de suivi du projet de structuration a été créé. Il est composé de salariés, d'administrateurs et de membres du bureau du Partenariat. Les 7 et 8 janvier 2019, le cabinet Axyom, chargé d'accompagner le Partenariat dans sa réflexion, a proposé deux jours d'ateliers. Objectif : identifier les forces et faiblesses de l'association pour pouvoir lancer le processus de définition d'une stratégie.

1er et 2 avril 2019 : deuxième atelier d'élaboration du plan stratégique

Le comité de suivi du projet de structuration s'est réuni pour la deuxième fois les 1er et 2 avril 2019. Objectif : réfléchir, proposer et échanger sur les axes d'évolution possibles de la structure. Cet atelier a permis de sélectionner des axes qui constitueront le plan stratégique. Ce plan sera ensuite présenté et voté lors de l'Assemblée Générale. Une fois adopté, le plan stratégique sera détaillé dans un plan d'action.

Le plan stratégique 2020-2025 validé lors de l'Assemblée Générale :

L'Assemblée Générale 2019 a permis de valider le plan d'action de l'association.

Ce plan stratégique est divisé en 3 axes :

Axe 1 : Renforcer l'impact et la qualité des interventions : augmenter le volume d'activités en Guinée et au Maroc, identifier de nouveaux pays d'intervention, renforcer les activités d'Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale du Centre Gaïa et toucher plus de bénéficiaires...

Axe 2 : Renforcer les partenaires locaux : améliorer la qualité des partenariats, élaborer une stratégie, accompagner les partenaires locaux vers plus d'autonomie...

Axe 3 : Renforcer les capacités institutionnelles de la structure : améliorer la santé financière, renforcer la gouvernance, développer et responsabiliser les ressources humaines...



Les premiers chantiers du plan d'action pour l'année 2020 :

Le plan d'action qui découle du plan stratégique voté lors de l'Assemblée Générale 2019 permet de développer chacun des objectifs à atteindre lors des années à venir.

Pour l'année 2020, voici les premiers chantiers à mettre en place pour atteindre les premiers objectifs :

- **Mettre en place un dispositif de suivi-évaluation des projets** menés afin de permettre de mieux piloter les projets, d'améliorer les échanges avec l'équipe terrain et les partenaires et de mieux rendre compte des résultats obtenus.
- **Rechercher de nouvelles expertises** pouvant intégrer notre commission coopération et notre commission Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale. Objectif : nous accompagner dans la mise en place des projets.
- **Réaliser un travail de veille sur les opportunités d'action** dans de nouveaux pays ou sur de nouvelles zones au sein des pays actuels d'intervention.
- **Renforcer la culture partenariale** et réaliser une cartographie des partenaires.
- **Augmenter le chiffre d'affaire**, améliorer la gestion financière et augmenter les fonds propres.
- **Recruter un poste de direction et de nouveaux administrateurs.**
- **Définir des objectifs personnels** pour chacun des salariés afin de développer et responsabiliser les ressources humaines.

Le Pôle Coopération Internationale



1. Accès aux services sociaux de base - p.14

- * Programme d'Accès à l'Eau et à l'assainissement en Milieu Scolaire (PAEMS)
- * Programme de Renforcement de la Nutrition (PRN)
- * Projet de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PGIRE)

2. Environnement & Développement Durable - p.22

- * Programme d'Accès aux Énergies Renouvelables (PAER)
- * Gestion des ressources naturelles : projet de préservation de la Mangrove de Saint-Louis
- * Résilience : lutte contre les changements climatiques
- * Projet Voûte Nubienne (VN-Fouta)
- * Projets de gestion des déchets

3. Gouvernance locale - p.34

- * Appui technique à la coopération décentralisée entre Saint-Laurent-Blangy / Rosso - Sénégal
- * Appui technique à la coopération décentralisée SICOVAL / Labé - Guinée

4. Insertion et formation professionnelle - p.38

- * Le Centre Diapalante

1. Accès aux services sociaux de base



Les thématiques de l'axe « Accès aux services sociaux de base »

- ⇒ Eau, Hygiène et Assainissement
- ⇒ Santé et renforcement nutritionnel

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

À travers l'axe d'intervention « Accès aux services sociaux de base », le Partenariat contribue aux Objectifs de Développement Durable (ODD) fixés par l'Organisation des Nations Unies (ONU).



Les programmes mis en œuvre en 2019

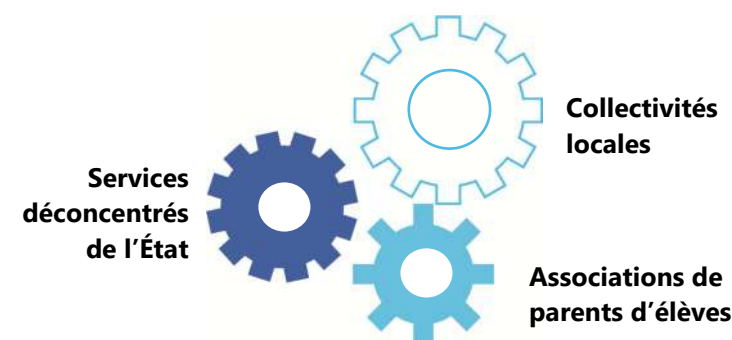
- * **Programme d'Accès à l'Eau en Milieu Scolaire** (Sénégal, Maroc, Guinée)
Objectif : Promouvoir l'éducation et faire de l'école un lieu de référence des bonnes pratiques en matière d'eau, d'hygiène, d'assainissement et d'environnement. Améliorer les conditions de scolarisation.
- * **Programme de Renforcement de la Nutrition** (pilote par l'Etat sénégalais)
Objectif : Améliorer la croissance des enfants de 0 à 5 ans des zones urbaines ou rurales pauvres
- * **Programme de Gestion des Ressources en Eau** (pilote par l'Etat Sénégalais)
Objectif : Éliminer certaines Maladies Tropicales Négligées d'ici 2020.

Programme d'Accès à l'Eau et à l'assainissement en Milieu Scolaire (PAEMS)

Programme cofinancé par
l'Agence Française de Développement



Les acteurs locaux impliqués dans la mise en œuvre
du PAEMS



POUR UNE ÉCOLE LE PAEMS C'EST...

Le raccordement au réseau d'eau
potable ou un forage

L'installation d'une borne-fontaine

La construction de latrines

La réalisation d'une clôture

Jardin scolaire - Reboisement

Éducation à l'environnement



Contexte :

Depuis 2012, le Programme d'Accès à l'Eau et à l'assainissement en Milieu Scolaire (PAEMS) a pour objectif d'améliorer les conditions de scolarisation des élèves en favorisant l'accès à l'Eau, à l'Hygiène et à l'Assainissement au Sénégal, au Maroc et en Guinée.

Après deux phases d'intervention, le programme entre dans sa troisième et dernière phase d'intervention : la phase de retrait.

Rappel des activités :

La mise en œuvre du programme se décline en trois principaux volets :

Réalisation d'infrastructures :

Adduction d'eau potable (forage, raccordement au réseau, ou puits amélioré) et construction ou réhabilitation de latrines et de clôtures.

Sensibilisation et accompagnement :

Mise en place de comités de suivis locaux, appui aux comités de gestion des écoles et aux associations de parents...

Sensibilisations et mise en valeur de l'établissement :

Sensibilisation des élèves et des enseignants aux thématiques Eau-Hygiène-Assainissement (EHA) et Environnement et Développement Durable (EDD)

Les partenaires du projet : les Agences de l'Eau Artois-Picardie, Adour-Garonne, Seine-Normandie & Rhône Méditerranée Corse, Bordeaux Métropole, la communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, les villes de Paris, de Creil et de Saint-Laurent-Blangy, le SICOVAL, la métropole Grand Lyon & Eau du Grand Lyon, la Société des Cultures Légumières, le GRET, l'Ambassade du Japon en Guinée, la Fondation AIRFRANCE et la CAPSO, la communauté urbaine de Dunkerque, l'INDH, la Métropole Aix-Marseille-Provence et la GIZ (coopération allemande).

2019 : une nouvelle phase d'intervention

La troisième phase (2019-2021) a pour objectif de créer des conditions favorables à une pérennisation des acquis par les partenaires nationaux et régionaux en vue d'un **changement d'échelle**.

Les principaux volets concernent :

- ⇒ La réalisation d'un **plaidoyer en faveur de l'Eau, l'Hygiène et l'Assainissement** (EHA) en milieu scolaire au niveau régional et national.
- ⇒ La **pérennisation des dispositifs de coordination et de pilotage en faveur de l'EHA** en milieu scolaire.
- ⇒ La **formation des collectivités locales** à l'utilisation des outils et à la réalisation d'infrastructures d'eau et d'assainissement.
- ⇒ Le **renforcement de capacités des associations locales partenaires** pour la généralisation des pratiques EHA au niveau des écoles.

La troisième phase du PAEMS se traduit par une modification des conditions d'intervention. En effet, la stratégie du Partenariat sur cette troisième et dernière phase passera par un accompagnement encore plus abouti des acteurs locaux.

La logique d'intervention est de parvenir à un retrait de l'association, gage de **pérennisation réussie et d'autonomisation des acteurs**.

Le retrait ne signifie pas que l'ONG ne devra plus intervenir sur ces thématiques, mais elle le fera d'une autre manière, en donnant la possibilité aux acteurs (ministères, collectivités locales, services déconcentrés, associations...) d'assurer leurs missions et compétences en matière d'amélioration des conditions EHA en milieu scolaire.

L'enjeu de la troisième phase est d'appuyer les acteurs à faire remonter les effets positifs de la prise en compte des thématiques EHA en milieu scolaire afin que ce sujet soit pleinement pris en compte dans les politiques sectorielles.

Objectifs 2019-2021

67 écoles bénéficient du PAEMS (20 au Maroc, 17 en Guinée et 30 au Sénégal) soit au total 17 600 élèves et 536 enseignants touchés.

60 collectivités bénéficiaires qui participent au cofinancement et à la mise en œuvre du PAEMS

17 600 élèves ont de bonnes pratiques EHA, avec 35 000 parents touchés indirectement.

11 associations locales accompagnées

- Date de début du projet :** janvier 2019
- Durée du projet :** 3 ans
- Pays d'intervention :** Sénégal, Guinée et Maroc
- Montant total du projet :** 1 787 288 €
- Montant subventionné par l'AFD :** 750 000 €



Vers un changement d'échelle et une appropriation par les partenaires locaux

Afin de pérenniser le PAEMS, le Partenariat sollicite les partenaires nationaux et régionaux des 3 pays d'intervention, pour qu'ils deviennent les réels acteurs de la mise en place de ce projet.



Maroc : un portage par l'Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation de Marrakech-Safi.

Après une intervention dans les provinces de Safi et Youssoufia, le programme est désormais porté par l'Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation (AREF) de Marrakech-Safi sur l'ensemble du territoire régional. Après avoir animé le processus de capitalisation, l'Académie a identifié les trois premières provinces prioritaires pour la mise en œuvre du PAEMS lors de la première année : Chichaoua, El Haouz, Essaouira.

L'objectif, à terme, est d'intervenir dans les 8 provinces de la région de Marrakech-Safi. Sur la base d'un travail de diagnostic et de cartographie (en partenariat avec l'Agence de l'eau de Marrakech-Tensift) réalisé par les Directions Provinciales d'Éducation, les communes et les écoles prioritaires sont identifiées. Les collectivités locales bénéficient de formations pour s'approprier la méthodologie afin d'améliorer les conditions d'accès à l'Eau, à l'Hygiène et à l'Assainissement en milieu scolaire au niveau de leur territoire.



Guinée : une stratégie régionale, préfectorale et communale.

Le travail d'élaboration de statistiques en matière d'Eau, d'Hygiène et d'Assainissement (EHA) a permis d'améliorer la connaissance des territoires et de faciliter la prise de décisions quant aux zones prioritaires d'intervention du PAEMS.

Ces statistiques vont permettre d'identifier les 12 communes qui bénéficieront du PAEMS phase III. Ces communes sont situées dans les préfectures de Labé, Lélouma et Mali. Des ateliers préfectoraux ont déjà été organisés à Labé, Lélouma et Mali pour présenter ces données. Ces ateliers ont permis de sensibiliser les communes aux enjeux liés à l'amélioration des conditions d'accès à l'Eau, à l'Hygiène et à l'Assainissement dans les écoles et de prioriser leurs interventions.



Sénégal : création d'un comité PAEMS par le Ministère de l'Éducation Nationale.

Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale du Sénégal a signé un arrêté pour instaurer la création d'un comité national de pilotage du Programme d'Accès à l'Eau en Milieu Scolaire. Cette décision fait suite au travail de sensibilisation et de plaidoyer réalisé par les Inspections d'Académie de Saint-Louis et de Matam, avec l'appui des équipes du Partenariat.

Ce comité est chargé d'assurer l'organisation d'un atelier national de plaidoyer en faveur de l'EHA en milieu scolaire. Cet atelier, à destination de l'ensemble des partenaires de l'éducation au Sénégal, a pour objectif de faire de l'accès à l'EHA une priorité au niveau scolaire dans les projets et programmes en faveur de l'éducation menés au Sénégal et de partager les documents méthodologiques élaborés au niveau régional dans le cadre du PAEMS.

Il devait avoir lieu le 19 mars 2020, mais sera reporté à une date ultérieure compte tenu de la crise sanitaire liée au Covid-19.

L'Etat Sénégalais s'empare ainsi de l'expérience régionale du PAEMS pour en faire un **élément de la politique nationale du gouvernement du Sénégal** en matière d'amélioration des conditions EHA en milieu scolaire.

Le Partenariat se réjouit de cette décision importante et des perspectives nationales dans le cadre de l'accès à l'eau et à l'assainissement en milieu scolaire.

2019 en chiffres

EN GUINÉE

Accès à l'eau et à l'assainissement dans **4 écoles** à destination de **1 005 élèves**.

4 latrines construites.

8 144 élèves ont été sensibilisés à l'Eau, à l'Hygiène et à l'Assainissement (18 écoles).

365 enseignants, 15 comités de développement de l'école et 12 agents techniques des postes de santé ont été formés sur les thématiques EHA et EDD.

Cofinancements : Agences de l'Eau Artois-Picardie et Rhône Méditerranée Corse, Métropole Aix-Marseille Provence, le SICOVAL, l'Ambassade du Japon en Guinée, la GIZ et l'Agence d'Urbanisme et de Développement du Pays de Saint-Omer.



AU MAROC

Accès à l'eau et à l'assainissement dans **4 nouvelles écoles** au bénéfice de **551 élèves**.

1 795 élèves ont été sensibilisés à l'Eau, à l'Hygiène et à l'Assainissement.

18 enseignants formés sur les thématiques EHA et EDD.

4 comités de gestion de l'école formés à l'entretien des infrastructures.

Cofinancements : Agences de l'Eau Artois-Picardie, Communauté d'agglomération Béthune-Bruay, Artois Lys Romane.



AU SÉNÉGAL

Accès à l'eau et à l'assainissement dans **4 écoles** (2 dans la Région de Matam et 2 dans la Région de Saint-Louis) à destination de **230 élèves et 5 cases de santé**.

4 villages desservis en eau potable, soit une population de plus de 3000 habitants.

4 comités de gestion formés à l'entretien/maintenance et **4 sessions de formation** des enseignants.

Cofinancements : Agence de l'Eau Artois-Picardie, Villes de Paris, de Creil et de Saint-Laurent-Blangy, le SICOVAL, la Métropole de Lyon & Eau du Grand Lyon et le GRET.



PERSPECTIVES 2020

En 2020, l'accompagnement des acteurs se poursuit avec deux nouvelles préfectures en Guinée et une nouvelle province au Maroc. La stratégie de formation au niveau régional se développe en collaboration avec les organisations régionales des parents d'élèves.

Au Sénégal, dans le cadre de l'atelier national de plaidoyer en faveur de l'EHA en milieu scolaire, un film sur le Programme d'Accès à l'Eau en Milieu Scolaire (PAEMS) est en cours de réalisation.

Avec la propagation du Covid-19, les équipes du Partenariat au Sénégal accompagnent les acteurs de l'éducation dans la mise en place des mesures sanitaires pour la réouverture des écoles.



Programme de Renforcement de la Nutrition (PRN) : le Partenariat - opérateur de l'Etat Sénégalais

La Cellule de Lutte contre la Malnutrition (CLM) met en œuvre le Programme de Renforcement de la Nutrition (PRN) depuis 2002. Le Partenariat est chargé d'exécuter ce projet au niveau des 10 communes que compte le district sanitaire de Podor depuis 2008.

Contexte :

Au Sénégal, les principales victimes de la malnutrition sont les enfants de 0 à 5 ans ainsi que les femmes enceintes et les femmes allaitantes, notamment en milieu rural. Les causes de la malnutrition sont multiples : pauvreté, analphabétisme élevé, insuffisance d'accès aux soins de santé et à l'eau potable, mauvaises habitudes alimentaires ou encore mauvaises conditions d'hygiène.

Objectifs :

L'objectif global est de promouvoir la santé à travers la lutte contre la mortalité maternelle et infantile :

- Suivi et promotion de la croissance
- Prise en charge de la malnutrition aigüe au niveau communautaire
- Activités de communication pour faire changer les comportements
- Lutte contre les carences en micronutriments
- Lutte contre les déterminants de la malnutrition



Séance de pesée des nourrissons

Actions mises en place en 2019

Suivi et promotion de la croissance : des séances de pesée destinées aux enfants de 0-23 mois permettent un suivi régulier de la croissance. Cette activité constitue aussi une occasion d'informer sur l'état nutritionnel des enfants et de prodiguer des conseils dans le but de favoriser une croissance adéquate. En moyenne, **6600 enfants sont pesés chaque mois**. En janvier, 2,8% des enfants suivis étaient en insuffisance pondérale contre seulement 2,2% en avril.

Sensibiliser pour faire changer les comportements : de janvier à avril 2019, 1 095 causeries ont été réalisées au niveau des 99 sites de Suivi et de Promotion de la Croissance au profit de 17 personnes en moyenne par séance. Les thèmes traités tournent autour de l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant.

Dépistage et prise en charge des cas de malnutrition modérée : entre 65 et 70% des enfants âgés de 6 à 59 mois sont dépistés. Ce qui représente 26 871 enfants dépistés. Parmi eux, 410 souffrent de malnutrition aigüe modérée. Les enfants dépistés reçoivent des rations alimentaires.

Cette année, un jeu-concours a été organisé pour élire la meilleure ambassadrice en terme de bonnes pratiques d'Alimentation du Nourrisson et du Jeune Enfant (ANJE) afin de promouvoir les pratiques essentielles chez leurs pairs.

Le Partenariat travaille en étroite collaboration avec les collectivités locales dans le suivi du programme.

Projet soutenu par :



Projet de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PGIRE) : le Partenariat - opérateur de l'Etat Sénégalais

Contexte :

Le Programme de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PGIRE) a pour objectif de **lutter contre les Maladies Tropicales Négligées (MTN)**. Pour mettre en œuvre ce programme, un consortium financé par l'Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal (OMVS) a été mis en place.



Depuis 2016, la deuxième phase du volet santé du PGIRE est mise en œuvre par le consortium ENDA Santé et Partenaires au niveau du bassin du fleuve Sénégal. Ce projet met l'accent sur le contrôle des vecteurs du paludisme, sur les évaluations des impacts sanitaires et l'atténuation des risques et sur le traitement de masse contre les Maladies Tropicales Négligées (MTN).

Parmi les dix MTN présentes au Sénégal, l'OMVS a axé son intervention sur cinq d'entre elles à travers une Distribution Massive de Médicaments (DMM). Il s'agit de la bilharziose, l'onchocercose, les géo helminthiases, le trachome et la filariose lymphatique.

Le but spécifique est de s'assurer que tout impact sanitaire négatif résultant du développement des ressources en eau soit atténué et que le développement des ressources en eau se fasse de manière à maximiser les bénéfices sanitaires pour la population. Le Partenariat est chargé de mettre en œuvre les activités de santé préventive à l'échelle régionale.

Actions réalisées en 2019

Campagne de distribution de médicaments : cette campagne a pour objectif d'éliminer ou de contrôler certaines maladies (filariose lymphatique, trachome, onchocercose, géo helminthiases et schistosomias) à travers la Distribution de Masse de Médicaments (DMM). Les districts sanitaires visés sont ceux de Richard Toll, Dagana, Podor et Pété. En 2019, 85% de la population visée (196 037 personnes) a pu bénéficier de la campagne de DMM destinée au traitement contre les géo helminthiases et schistosomias.



Campagne de distribution de Moustiquaires imprégnées d'Insecticide à Longue Durée d'Action (MILDA) : en plus de l'objectif final de distribution de moustiquaires, cette campagne comprend des sessions de formation des infirmiers chefs de postes de santé afin qu'ils puissent participer à la distribution de ces moustiquaires.

Activités en milieu scolaire : organisation de réunions d'informations auprès des 3 Inspections d'Éducation et de Formation (IEF) : Dagana, Podor, Pété. Ces réunions ont ensuite permis d'organiser plus de 70 animations en milieu scolaire afin d'informer les élèves sur la lutte contre les Maladies Tropicales Négligées (MTN).

Activités communautaires : pour toucher toutes les couches de la population, le Partenariat a fait appel à 6 radios locales pour diffuser 16 émissions et 248 spots en langues locales sur le thème des MTN. Une caravane a également permis de visiter 32 localités. Objectif : sensibiliser les communautés sur les signes, causes, conséquences et méthodes de prévention des MTN.

2. Environnement et Développement Durable



Les thématiques de l'axe « Environnement et Développement Durable »

- ⇒ Préservation et valorisation de la biodiversité
- ⇒ Éco-construction
- ⇒ Diffusion des énergies renouvelables
- ⇒ Gestion des déchets

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

À travers l'axe d'intervention « Environnement et Développement Durable », le Partenariat contribue aux Objectifs de Développement Durable (ODD) fixés par l'Organisation des Nations Unies (ONU).



Les programmes mis en œuvre en 2019

- * **Programme d'Accès aux Énergies Renouvelables** (Sénégal)

Objectif : Améliorer l'accès aux énergies renouvelables.

- * **Programme de préservation des espaces naturels** (Sénégal)

Objectif : Accompagner l'approche territoriale pour une gestion durable, intégrée et planifiée de la mangrove de Saint-Louis et de sa biodiversité par les collectivités locales.

- * **Programme de lutte contre les changements climatiques : appui à la résilience des populations de la langue de Barbarie** (Sénégal)

Objectif : Renforcer la capacité de résilience des communautés de pêcheurs à Saint-Louis aux changements climatiques à travers des stratégies structurées de préservation environnementale et de développement économique local.

- * **Programme Voûte Nubienne Fouta** (Sénégal)

Objectif : Favoriser l'émergence durable d'une filière d'habitat durable (Voûte Nubienne).

- * **Programme de gestion et valorisation des déchets** (Sénégal et Maroc)

Objectif : Contribuer à l'amélioration durable du cadre de vie environnemental et sanitaire des habitants à travers la gestion des services de nettoyage et d'assainissement.

Programme d'Accès aux Énergies Renouvelables (PAER)

Contexte :

Le manque d'accès à l'énergie est un enjeu majeur au Sénégal, notamment en zone reculée. Dans le Département de Podor, 41% des habitants ont accès à l'électrification. L'utilisation du bois ou du charbon représente près de 71% de la consommation d'énergie des ménages, ce qui entraîne déforestation, raréfaction des ressources et désertification.

Le Programme d'Accès aux Énergies Renouvelables (PAER) vise à soutenir la structuration de la filière énergétique et la diffusion de solutions adaptées aux besoins des ménages, groupements communautaires et opérateurs économiques.

Ce programme comporte **3 axes d'intervention** :

1. **La mise en place** de conditions institutionnelles favorables à la promotion des énergies renouvelables.
2. **Le renforcement** de l'offre des entreprises locales.
3. **La dissémination** de solutions renouvelables auprès d'opérateurs économiques et de ménages.

Le PAER est mené avec l'implication active de l'ARD de Saint-Louis et l'appui technique de l'ONG GERES.

Développement de la demande

Démontrer l'intérêt d'investir dans des solutions énergétiques innovantes et renouvelables en sensibilisant les collectivités locales et les opérateurs économiques en développant des projets démonstratifs.

Appui aux politiques publiques

Mettre en place des cadres de concertation pour que les acteurs locaux s'approprient les projets. **L'Agence Régionale de Développement** de Saint-Louis pilote et anime ce processus sous l'égide de la gouvernance régionale et des agences étatiques.

Actions cofinancées par l'Agence Française de Développement, la Région Hauts-de-France, la Fondation Raja, la Fondation EDF, le Fonds de Dotation Watt for Change, la Fondation Air Liquide, le SYDESL et la Ville de Lille.



Production de biogaz à partir de déchets de poisson (projet biogaz)



Recherche-action et capitalisation

Optimiser les rendements énergétiques, systématiser et dupliquer les projets réalisés. Ce processus est mené avec les partenaires locaux, les universités et les institutions de développement local.

Structuration de l'offre

Aider au renforcement des capacités et à la structuration des entreprises locales en proposant des formations, un accompagnement dans les démarches administratives et l'amélioration des modèles économiques.

Résultats 2017-2019 :

- ⇒ Mise en place d'un cadre de concertation régional multi-acteurs sur les questions énergétiques : le CIMES
- ⇒ Réalisation d'un atelier régional d'échange et de partage des solutions des entreprises
- ⇒ Accès à l'électricité pour 480 ménages et pour des opérateurs économiques
- ⇒ Publication d'un atlas et d'un diagnostic énergétique régional
- ⇒ Publication d'un listing des entreprises du secteur des énergies renouvelables de la Région de Saint-Louis
- ⇒ Création de 3 plateformes énergétiques au profit de 7 356 bénéficiaires
- ⇒ 17 maçons et techniciens locaux et 5 jeunes formés aux technologies solaires et biogaz



Construction d'une cuve de méthanisation permettant la production de biogaz

Zoom : intervention dans le village de Cas-Cas

Dans une démarche de transition énergétique, le PAER accompagne le village de Cas-Cas dans la mise en place d'un **système de mix énergétique** (pompage solaire : pompe Lorentz 16kWc) à destination de 456 femmes maraîchères exploitant chacune une parcelle de 40 m².

En 2019, les études techniques pour l'identification de la plateforme énergétique dans la commune de Madina Ndiathbe ont été réalisées et les installations seront finalisées début 2020. Les femmes du groupement de Cas-Cas sont par ailleurs formées à l'utilisation et à l'entretien de la plateforme, ainsi qu'à la gestion de l'unité de production d'énergie.

5 cuves de méthanisation permettant la production de biogaz seront installées.

Un tel système permettra aux femmes de :

- Disposer d'énergie verte afin de diversifier leurs sources de revenus
- Faire des économies sur l'achat de carburant
- Réduire leurs émissions de CO₂
- Parvenir à de meilleurs rendements agricoles

Cette plateforme servira d'exemple pour être dupliquée dans d'autres exploitations agricoles pour favoriser l'usage des énergies alternatives.

Énergie pour l'Afrique - Région Hauts-de-France

La Région Hauts-de-France est pionnière en matière de transition énergétique. Dans le cadre de cette politique et du Plan Borloo pour l'électrification de l'Afrique, la Région mobilise les acteurs de l'énergie pour l'Afrique et poursuit 3 objectifs principaux :



1. Mettre en place des projets concrets et reproductibles à grande échelle.
2. Consolider la filière des acteurs électriques en Hauts-de-France.
3. Renforcer le rayonnement à l'international de la Région.

La Région apporte son soutien à la réalisation du PAER. Elle a mandaté le Pôle MEDEE pour établir un référentiel Hauts-de-France des structures et acteurs régionaux de la filière « Énergie » et pour établir des synergies entre les acteurs des milieux industriel et académique, sources d'emplois et de rayonnement des Hauts-de-France à l'international.

En 2019, différentes actions conjointes ont pu être menées afin de favoriser l'échange de pratiques entre territoires : accueil d'une délégation sénégalaise dans les Hauts-de-France en mars 2019 (Directeur de l'Agence Régionale de Développement de Saint-Louis et enseignants-chercheurs de l'Université Gaston Berger invités par la Ville de Lille et le groupement universitaire Yncréa), mission technique de la Direction des Relations Internationales à Saint-Louis ou rencontres avec des acteurs industriels des Hauts-de-France.

Dans cette optique, les échanges entre territoires seront poursuivis afin de mutualiser les compétences et mettre en valeur le savoir-faire industriel et académique des Hauts-de-France.

Zoom : intervention dans le village de Mbiddi

Le PAER accompagne le village de Mbiddi, situé en zone rurale du Département de Podor, dans l'installation d'une **plateforme solaire démonstrative** à destination des acteurs productifs pour pallier l'absence de sources d'énergies fiables.

Le projet a actuellement permis :

- **La construction de 7 bâtiments utilisant la technologie de la Voûte Nubienne** avec formation de 27 jeunes maçons : ces bâtiments construits en terre crue, matériau particulièrement adapté au climat sahélien, accueilleront les activités économiques de 12 micro-entreprises et contribueront au développement économique du village.
- **L'accès à l'électricité par l'installation de panneaux photovoltaïques** : une plateforme démonstrative solaire est mise en place. Elle est composée de panneaux solaires et de batteries destinées au stockage de l'énergie produite. **5 jeunes sont formés sur ce chantier avec l'appui de l'Association Diapalante.**

Pour réaliser ce projet, le Partenariat a notamment reçu l'appui financier et technique de la **Fondation EDF**. Les équipes de la **Fondation EDF** ont déjà réalisé plusieurs missions à Mbiddi afin d'apporter leur expertise. L'inauguration officielle de la plateforme aura lieu au début de l'année 2020.

Le projet sera également enrichi par **l'installation de cuves de méthanisation** permettant la production de biogaz. **5 biodigesteurs** seront prochainement installés.



Partenaires techniques



Perspectives 2020

Évaluation du PAER Phase 1

La première phase d'intervention du PAER arrivant à son terme le 31 mars 2020, une évaluation externe sera réalisée au début de l'année 2020.

Les objectifs de cette évaluation sont de :

- Valoriser et tirer le bilan des actions menées
- Rendre compte et communiquer sur les acquis de la première phase
- Apprendre et prendre en compte un avis externe pour améliorer ses pratiques futures
- Développer une stratégie de consolidation du programme

Amorçage de la deuxième phase d'intervention

Sur la base des résultats de l'évaluation de la première phase d'intervention, une deuxième phase sera proposée aux partenaires (Agence Française de Développement, Fondations, Région Hauts-de-France...) en vue de consolider les efforts entrepris jusqu'à ce jour.

Dans cette continuité, le PAER II ambitionne de dupliquer la démarche entreprise sur la région de Matam et de **poursuivre la promotion des solutions énergétiques renouvelables innovantes** dans la zone nord du Sénégal.

Gestion des ressources naturelles : Projet de préservation de la Mangrove de Saint-Louis

Contexte :

Les forêts de mangroves représentent 8 % des surfaces forestières au Sénégal. Les principales menacent sur ces espaces sont :

- ⇒ Les défrichements pour l'installation d'équipements liés à l'urbanisation ou au développement des activités industrielles
- ⇒ Les pollutions (pesticides, dépôts d'ordures...)
- ⇒ Les prélèvements de bois de chauffe et de construction
- ⇒ L'exploitation intensive des ressources halieutiques
- ⇒ Les contraintes liées aux changements climatiques



Objectifs :

- > Promouvoir une stratégie de gestion de l'écosystème mangrove : préservation et reboisement des espaces de mangrove.
- > Mettre en place un cadre de concertation départemental à Saint-Louis pour la gestion des espaces naturels.
- > Accompagner les communautés locales dans la préservation et la mise en valeur des espaces de mangrove.
- > Promouvoir des activités économiques structurées et harmonisées répondant aux principes du développement durable, notamment à base de sources renouvelables d'énergie.

Depuis 2017, le projet Mangrove mené par le Partenariat a intégré le Projet européen DEMETER avec certains membres du Collectif 5 Deltas. Le Collectif 5 Deltas regroupe des acteurs de la société civile internationale et locale qui agissent avec les populations et les collectivités territoriales du Sénégal, de la Gambie et de la Guinée-Bissau.

Pour en savoir plus sur les espaces de mangrove et le collectif des 5 Deltas : <https://www.youtube.com/watch?reload=9&v=pYqUDp98D-w&feature=youtu.be>

Les réalisations de 2019

- ⇒ 12 ha de mangrove reboisés soit plus de 50000 arbres plantés (propagules de palétuviers et pieds de filaos)
- ⇒ 2 groupements communautaires ont été appuyés et renforcés en capacités
- ⇒ Plus de 87 personnes ont été renforcées en matière de responsabilité citoyenne dans la préservation et la gestion des mangroves, dont 42 femmes et 12 citoyens formés à l'apiculture
- ⇒ Plus de 600 élèves sensibilisés aux questions environnementales dans 11 établissements de la Commune de Saint-Louis

Projet soutenu par :



Lutte contre les changements climatiques : Appui à la résilience des populations de la langue de Barbarie

Contexte :

La langue de Barbarie et le delta du fleuve Sénégal sont des espaces extrêmement fragiles et menacés au niveau environnemental : érosion côtière, dégradation des écosystèmes, cadre de vie... Ce projet a pour objectif d'aider les populations à mieux comprendre les enjeux environnementaux à travers des actions de sensibilisation et de renforcement de capacité. Ce projet, mis en œuvre en concertation avec les acteurs de la commune de Saint-Louis, est soutenu par Kosmos Energy et BP.

Objectif spécifique :

Renforcer la capacité de résilience des communautés de pêcheurs de Saint-Louis aux changements climatiques à travers des stratégies structurées de préservation environnementale et de développement économique local.



Les principales activités

Le projet pour le renforcement de la résilience économique, environnementale et climatique des communautés de pêcheurs sur la langue de Barbarie comporte deux volets principaux :

⇒ Un programme d'éducation environnementale en milieu scolaire :

Pour la mise en œuvre de ces activités d'éducation environnementale en milieu scolaire, des animations environnementales se sont tenues dans les 13 établissements scolaires de la langue de Barbarie. Ces animations ont été suivies de 3 vagues de sorties pédagogiques à Guet Ndar (quartier particulièrement touché par l'érosion côtière) et sur les zones de mangrove de l'Hydrobase.

Un concours, destiné aux écoles ayant suivi le programme, a été organisé à l'école Ousmane Touré. L'objectif était de jauger les connaissances des élèves sur les animations environnementales. Trois lauréats ont été primés lors d'une cérémonie à l'École de Formation des Instituteurs (EFI) de Saint-Louis.

⇒ La mise en place d'unités de transformation de produits pour les femmes :

Objectif : renforcements des capacités par des formations sur les techniques de transformation des fruits, légumes et céréales.

Deux formations ont été organisées du 24 au 26 juillet 2019 à destination de 12 femmes : la première formation a porté sur la transformation des céréales ; et la deuxième sur la transformation de fruits et de légumes.

Ces femmes, spécialisées dans la transformation de poisson, pourront ainsi diversifier leurs activités avec la transformation d'autres produits.

Voûte Nubienne - Fouta

Contexte :

Comme pour la plupart des régions sahéliennes, le nord du Sénégal (régions de Saint-Louis et de Matam) est touché par la problématique de l'habitat qui plonge des millions de familles dans un cercle vicieux de pauvreté. La désertification croissante entraîne la disparition de la ressource en bois, l'abandon des possibilités de constructions traditionnelles et l'utilisation de matériaux coûteux, importés, polluants et non-isolants. Les infrastructures communautaires ne sont pas adaptées à l'environnement (chaleur importante, dégradation rapide...).

Qu'est-ce que la voûte nubienne ?

Le concept technique Voûte Nubienne (VN) est un procédé architectural ancestral n'utilisant ni le bois, devenu rare, ni la tôle, chère et inconfortable. Réalisée principalement en terre crue, matériau largement disponible, la Voûte Nubienne est une solution d'habitat adapté, répondant aux usages privés et communautaires, en milieu rural comme en ville.

(source : Association la Voûte Nubienne)

Pour plus d'informations : <https://www.lavoutenubienne.org/-le-concept-technique->

Perspectives 2020 :

- **5 chantiers** en cours de démarrage
 - **Hôtel départemental de Kanel**
 - **4 salles de classes et 1 magasin à Ndouloumadji**
 - **2 salles de classes à Ndioum**
 - **1 double salle d'alphabétisation à Polel Ndiaoubé**
 - **2 logements (enseignant et sage-femme) à Agnam Lidoubé**
- Intervention auprès des filières de formation, en lien avec les Centres de Formations et les collectivités.
- Accompagnement des collectivités territoriales dans les stratégies de construction bas carbone.

Les réalisations 2019

- **44 maçons locaux en activités sur les chantiers** de construction de Voûte Nubienne
- **8 entreprises** de construction sénégalaises impliquées dans les projets de construction en Voûte Nubienne
- **4 chantiers** de construction sont actuellement en cours de finalisation ou finis :
 - * **12 cantines dans la localité de Mbiddi pour le projet PAER I**
 - * **1 centre multifonctionnel à Walaldé**
 - * **1 magasin d'Oignons à Tiehleh**
 - * **Hôtel départemental de Matam**



L'Hôtel du département de Matam

Projet soutenu par :



Yvelines
Le Département

Gestion des déchets dans le Département de Podor (Sénégal)

Gestion des Ordures Ménagères (GOM) - Département de Podor (Sénégal)

Contexte :

Les Départements de Podor au Sénégal et celui des Yvelines en France collaborent dans le cadre de la coopération décentralisée depuis 2009. Le projet GOM émane des difficultés des 22 Communes du Département de Podor à fournir aux habitants des services essentiels de qualité, notamment, en termes de gestion des déchets. Les pratiques incontrôlées d'élimination des déchets, et l'absence de collecte entraînent un état d'insalubrité. La récupération des déchets, souvent laissée au secteur informel, est une source importante de revenus non centralisée par les collectivités qui pourrait pourtant contribuer à structurer la filière. Le Partenariat, en raison de son expérience en gestion des déchets dans la zone Nord du Sénégal, intervient en tant qu'opérateur technique.

Objectifs du projet :

Appuyer les 22 communes du département de Podor dans la mise en place de dispositifs durables de gestion des ordures ménagères, de tri et de valorisation des déchets.



Les résultats à Podor en 2019

- ⇒ Intervention dans **14 communes** de Podor (formées à la gestion des déchets)
- ⇒ Réalisation d'une **évaluation environnementale**
- ⇒ Identification des lieux devant abriter les **sites d'enfouissements et de transfert**
- ⇒ Mise en place du **petit marché** et acquisition du **petit matériel** de nettoyage, d'équipements de conditionnement et d'évacuation des ordures ménagères
- ⇒ Mise en place du **plan de sensibilisation des populations**
- ⇒ Actions de **sensibilisation en milieu scolaire**



Le tri à la source permet de réduire de 80% le poids des déchets allant en décharge.

Projet soutenu par :



Yvelines
Le Département



Gestion des déchets au Maroc

Contexte :

Suite à un diagnostic initial réalisé en 2016 et 2017 sur les besoins de la commune d'El Aounate, trois thématiques prioritaires sont apparues : l'hygiène, l'eau et la gestion des déchets. Le Partenariat et sa filiale marocaine SPFM accompagnent la collectivité dans la gestion des déchets. En 2018, le SYVEDAC (Syndicat de déchets de l'agglomération caennaise) a apporté son soutien technique et financier au projet. En parallèle, SPFM a été sollicité par le Ministère marocain de l'énergie (MENDD) pour réaliser un projet pilote de valorisation des déchets d'abattoirs à travers la diffusion du procédé biogaz.

Les activités du projet :

- ⇒ Autonomie financière et de gestion de la commune sur le volet gestion des déchets
- ⇒ Réaffectation du site de dépôt vers un site de transfert pour la future décharge provinciale contrôlée
- ⇒ Mise en place de dispositifs performants et durables (circuit de collecte, expériences de tri à la source, compostage...)
- ⇒ Installation d'une cuve biogaz (déchets du souk)

Zoom : projet démonstratif biogaz à El Aounate

Afin d'accompagner la commune dans une gestion intégrée et durable de tous les déchets produits, une cuve de méthanisation est en cours d'installation à côté des abattoirs communaux. Cette solution d'assainissement et de production énergétique permettra de valoriser les résidus organiques et de les réutiliser sous forme de gaz de cuisson. L'année 2019 a permis de remettre à jour le diagnostic énergétique et les schémas d'installation de cuve biogaz de ce projet pilote et innovant au Maroc.

Projet soutenu par :



Objectifs du projet :

Accompagner l'adaptation au Plan National des Déchets Ménagers (PNDM) par l'appui à la mise en place d'un service communal de collecte, de tri et de valorisation des déchets concerté, efficace et durable.



Zoom : projet démonstratif biogaz à Jemaa Shaime

Contexte :

La commune Urbaine de Jemaa Shaime, située à 40 km de Safi dans la Région de Marrakech-Safi a connu depuis le début des années 2000 une **hausse démographique** importante, se traduisant par une importante pression démographique.

Celle-ci soulève la question de la **gestion des déchets**, principalement organiques (ménages, souk), qui tendent à s'accumuler alors que les dispositifs de collecte sont perfectibles. Ainsi, la collecte des 4 tonnes de déchets des abattoirs demeure « artisanale » et la totalité des déchets solides des abattoirs sont entassés à proximité des habitations, augmentant ainsi **les nuisances olfactives et les risques de santé publique**.

La décomposition des déchets laissés à l'air libre entraîne le **rejet de gaz à effet de serre** et une **contamination des sols et des eaux souterraines**. Les déchets liquides sont évacués et systématiquement rejetés en mer.

Objectif du projet :

L'objectif, à travers la production de biogaz par une valorisation des déchets, est de « promouvoir la mise en place de solutions innovantes de traitement et de valorisation des déchets d'abattoirs pour les collectivités marocaines, et de contribuer à l'amélioration durable du cadre de vie environnemental et sanitaire des habitants. ».



Activités mises en place

- ⇒ Réalisation d'une étude technique de faisabilité avec l'appui d'un expert international sur la méthanisation et du Directeur Technique du Partenariat.
- ⇒ Concertation avec les acteurs et techniciens communaux.

Quelles perspectives en 2020 ?

- ⇒ Installation d'une unité de production et valorisation du biogaz dans les abattoirs de la commune de Jemaa Shaim, permettant d'accompagner la collectivité dans le renforcement de ses capacités et de favoriser des synergies entre les acteurs.
- ⇒ Sensibilisations des usagers, riverains et élus
- ⇒ Mise en place d'un système de suivi-évaluation
- ⇒ Capitalisation du projet et élaboration de guides



Bio-méthanisation



Biogaz → Energie



Digestat → Engrais



3. Gouvernance locale



Les thématiques de l'axe « Gouvernance locale »

- ⇒ Projets de coopération décentralisée entre collectivités françaises et communes de nos pays d'intervention

OBJECTIFS  **DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**

À travers l'axe d'intervention « Gouvernance locale », le Partenariat contribue aux Objectifs de Développement Durable (ODD) fixés par l'Organisation des Nations Unies (ONU).



Les programmes mis en œuvre en 2019

- * **Appui technique au programme de coopération décentralisée entre Rosso et Saint-Laurent-Blangy** (Sénégal)

Objectif : Appuyer le développement économique local, l'environnement et le développement durable dans la commune de Rosso

- * **Appui technique au programme de coopération décentralisée entre Labé et le Sicoval** (Guinée)

Objectif : Améliorer le cadre de vie des populations de la Commune Urbaine de Labé et de ses environs.

Appui technique au programme de coopération décentralisée entre Rosso et Saint-Laurent-Blangy

Contexte :

La coopération décentralisée entre les communes de **Rosso** et de **Saint-Laurent-Blangy** s'inscrit dans le cadre du rapprochement des acteurs de la Région Hauts-de-France et de la Région de Saint-Louis au Sénégal. Depuis 2004, les communes tissent des relations de coopération basées sur la **solidarité**, la **réciprocité** et le **rapprochement des deux peuples**. Cette coopération décentralisée est une coopération à taille humaine, portée par des hommes et des femmes se mobilisant dans une même optique de solidarité. Le Partenariat est chargé de l'appui technique de ce programme.



Dispositif conjoint de soutien à la coopération décentralisée franco-sénégalaise

En août 2019, les villes de Rosso (Sénégal) et de Saint-Laurent-Blangy (France) ont reçu l'appui du dispositif conjoint de soutien à la coopération décentralisée franco-sénégalaise.

Cette aide, d'un montant d'environ 13 000 €, permettra aux deux communes de mener leur projet de promotion du développement économique local durable à Rosso.

Les réalisations 2019

- **6 projets portés par des femmes et des jeunes** (260 personnes) **ont reçu une aide financière**. Objectif : soutenir les projets de maraîchage et de transformation de produits pour redynamiser le tissu économique local.
- **Mise en place du Comité de Concertation Partenariale**. Il regroupe des représentants de la

Mairie de Rosso, de l'Agence Régionale de Développement, du Service Régional du Tourisme, de l'AGEROUTE, de la SAED, du PACASEN, du PUMA et du Syndicat d'Initiative du Tourisme. **Son rôle : décider des axes stratégiques pour développer le tourisme à Rosso.**

- **Mise en place d'une commission de fiscalité locale**. Objectif : réactualiser le fichier de recensement, réajuster la base d'imposition et améliorer la mobilisation des ressources fiscales auprès des habitants.
- **Sensibilisation des populations sur l'assainissement, le tri et la valorisation des déchets**. Tri des déchets et mise à disposition des déchets organiques pour les maraîchers (64,5 m³ collectés en 2019).
- **Éducation à l'environnement et à l'assainissement dans les écoles**. Les 8 écoles de Rosso ont bénéficié d'1/2 journée de sensibilisation au profit de 3 260 élèves et 28 professeurs. Les thèmes abordés : la gestion des eaux usées, le maintien des latrines et points d'eau propres, la collecte et le tri des ordures à l'école, les énergies renouvelables...

Appui technique au programme de coopération décentralisée entre Labé et le Sicoval

Contexte :

La Communauté d'Agglomération du SICOVAL (Sud-Est Toulousain) mène des actions de coopération décentralisée avec la Commune Urbaine de Labé depuis de nombreuses années. Depuis 2017, Le Partenariat est chargé de faciliter les échanges entre les collectivités et d'apporter un appui technique à ce programme.



Avril 2019 : mission du Sicoval à Labé

Du 4 au 9 avril 2019, M. Henri AREVALO, élu en charge de la coopération décentralisée au SICOVAL et Mme Charlotte GAUDRY, chargée de mission Coopération et solidarité internationales se sont rendus en Guinée afin d'échanger avec les nouveaux élus du Conseil Communal de Labé pour redéfinir les priorités pour les deux ans à venir. Les projets relèveront principalement de l'axe « appui institutionnel ». Objectif : favoriser le développement économique local et renforcer les capacités de gestion de la commune. L'amélioration de la qualité de service offert aux populations de Labé est le principal enjeu du projet.



Les réalisations 2019

- **Réalisation d'un pare-feux à Touri**. Objectif : protéger la forêt entourant la retenue d'eau du bassin de Touri des incendies. Ce bassin alimente la Commune Urbaine de Labé en eau potable.
- **Organisation de réunions de préparation et de coordination** pour la mise en place des actions prévues dans le cadre du financement par le Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères (MEAE).
- **Mise en place d'un Comité Technique de Suivi** pour améliorer le suivi des activités de Coopération Décentralisée par la commune de Labé.
- **Mission diagnostic à Labé** : la Direction Nationale de la Décentralisation a réalisé une mission pour identifier les besoins concernant le renforcement de capacités de l'équipe communale prévu dans le cadre du financement par le MEAE.

Financement par le Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères



En juin 2019, le Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères a décidé d'accorder un financement pour soutenir les actions de coopération décentralisée entre le Sicoval et Labé. Grâce à ce soutien, des actions concrètes seront mises en place :

- Renforcement de capacités de l'équipe communale
- Appui à la collecte des taxes locales (avec digitalisation des paiements)
- Numérisation de l'Etat Civil
- Ouverture du marché Radar à Labé.

Ces actions doivent être exécutées d'ici juillet 2020.

4. Insertion et formation professionnelle



Les thématiques de l'axe « Insertion et formation professionnelle »

- ⇒ Formation
- ⇒ Insertion professionnelle

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

À travers l'axe d'intervention « Insertion et formation professionnelle », le Partenariat contribue aux Objectifs de Développement Durable (ODD) fixés par l'Organisation des Nations Unies (ONU).



Les programmes mis en œuvre en 2019

- * **Centre d'insertion et de formation Diapalante** (Sénégal)

Objectif : Accompagner les jeunes en situation difficile à l'insertion professionnelle par les métiers de l'environnement et du développement durable à travers un dispositif d'insertion et de formation et un accompagnement entrepreneurial.

Centre d'insertion et de formation professionnelle Diapalante



Contexte :

Le Centre Diapalante est une initiative portée par l'association sénégalaise Diapalante avec le soutien du Partenariat. Il s'agit d'un lieu d'accueil pour des jeunes en difficulté exclus du système scolaire formel.

Il a pour principal objectif d'accompagner ces jeunes dans leur parcours professionnel.

Le dispositif d'insertion, de formation et d'accompagnement entrepreneurial proposé par le centre est axé autour des métiers de l'environnement et du développement durable.

Des parcours personnalisés sont mis en place selon les profils des candidats. Ils comprennent notamment des cours d'alphabétisation et des formations liées aux métiers verts.

Le Centre Diapalante répond à un besoin identifié par un diagnostic réalisé en 2012 sur les jeunes inactifs en difficulté à Saint-Louis. Afin de leur permettre de se réinsérer dans la vie sociale grâce à des activités professionnelles, le Centre Diapalante accueille les jeunes de 15 à 25 ans.

La force du Centre Diapalante réside dans son réseau de partenaires comprenant des centres de formation, des Associations locales et des dispositifs de l'Etat (Action Éducative en Milieu Ouvert, Action Sociale, Inspection d'Académie, Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes...).

Les formations proposées en 2019 :

Formations alphabétisation :

Deux formations d'alphabétisation fonctionnelle d'une durée de trois mois ont été proposées :

- 1ère formation : **14 jeunes** en difficulté ont été formés.
- 2ème formation : **15 jeunes** maçons spécialisés dans les constructions en Voûte Nubienne ont été formés.

Formation sur la valorisation des déchets : création de meubles

Dix jeunes sont formés à la fabrication de malles pédagogiques, d'armoires, de cages pour pigeons, de poulaillers, de tables de micro-jardinage... en récupération de déchets.

Formation sculpture sur bois et artisanat d'art

10 jeunes ont été initiés à la fabrication de pirogues, statuettes, voiturettes et à la confection de colliers, bijoux...

Les jeunes sont incités à valoriser l'artisanat d'art qui est une spécialité de la région.

Formation recyclage et valorisation des déchets : fabrication de jouets et objets d'art

10 jeunes ont été initiés à cette technique de valorisation des déchets : fabrication de porte-clés, boîtes à stylo, boîtes à sucre, dessous de plats, bijoux et jouets : voiture, avion, tortue...

Au-delà du métier, le jeune est sensibilisé sur l'importance du travail, les méfaits de l'oisiveté et le recyclage des déchets.



Programmes débutés en 2019 par le Centre Diapalante

Projet de formation, insertion et promotion de l'auto-entrepreneuriat :

Ce programme a pu voir le jour grâce au soutien de la Fondation EIFFAGE qui a accordé, au Centre Diapalante, un financement de 20 000 € pour l'année 2019-2020. Ce financement doit permettre à **20 jeunes** d'intégrer le parcours d'insertion. Les jeunes sont remis à niveau et formés sur des thématiques spécialisées et des métiers d'avenir. **10 jeunes** réalisent un stage en entreprise et **10 jeunes** sont placés sur les chantiers écoles : agriculture, construction en voûte nubienne...



MINISTÈRE
DE L'EUROPE ET DES
AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Projet PISCCA : Projets Innovants de la Société Civile et des Coalitions d'Acteurs

L'année 2019 est aussi marquée par l'appui de l'Ambassade de France au Sénégal qui octroie à l'association Diapalante un financement d'une valeur de 30 000 € dans le cadre du fonds PISCCA. Cette subvention est exclusivement destinée à la promotion de l'emploi des femmes vivant dans une situation difficile. **20 jeunes femmes** bénéficient d'un accompagnement vers l'autonomie via la formation.

Projet SL-FEDI : Saint-Louis Formation, Emploi, Développement, Insertion

Grâce à la collaboration avec l'ONG Acting For Life, le Centre Diapalante met en œuvre un projet d'installation d'une filière en électricité photovoltaïque. Ce projet, d'une durée de 2 ans, doit permettre à **15 jeunes** d'être remis à niveau afin d'intégrer une formation et à **20 jeunes** titulaires d'un CAP électricité d'être formés au photovoltaïque. Ce projet reçoit l'appui du Centre régional de Formation Professionnelle de Saint-Louis.



Témoignage du premier jeune à avoir intégré le parcours Diapalante

Je m'appelle Idrissa Gueye et j'ai 26 ans. Il y a trois ans, j'ai suivi une formation en artisanat d'art et recyclage. Avant d'intégrer Diapalante, j'étais perdu et découragé. Diapalante m'a soutenu tant moralement que professionnellement.

La formation que j'ai suivie m'a ouvert des portes et m'a permis de faire une formation comme animateur pour collectivités éducatives. J'ai pu donner la même formation à des enfants âgés de 13 à 18 ans.

Actuellement, je suis développeur web, j'ai fait une formation en développement local. Je travaille en marketing digital en partenariat avec Jokolabs. Je suis également membre de la « Youth African Commission » et je m'implique pour la promotion de l'environnement et du développement durable.



Pôle Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale - Centre Gaïa



- * Le Centre Gaïa : rappel de nos objectifs et actions

1. ECSI sur le territoire français - p.46

- * Actions du Centre Gaïa dans les Hauts-de-France
- * ECSI en France : synergie d'actions

2. Projets européens - p.50

- * Citizen School
- * Citizen Games
- * EDD : MIW - Education for Sustainable Development : Make It Work
- * GIGS - Global Issues Global Subjects
- * CLAE - Critical Literacies and Awareness in Education

3. Actions Nord-Sud - p.55

- * L'appui au développement de l'ECSI au Sud
- * L'appui aux porteurs de projets

Le Centre Gaïa : rappel de nos objectifs et actions



Le Centre Gaïa a été créé en 2006 par le Partenariat, avec l'appui de l'Association Belge « Studio Globo ». Le Centre Gaïa propose différentes activités dans une démarche de pédagogie active adaptée aux publics, avec notamment des ateliers d'immersion de la maternelle à l'âge adulte et des formations destinées aux enseignants.

Contexte

Depuis 14 ans, le Centre Gaïa inscrit son action en faveur de l'Education à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (ECSI) et sensibilise les populations du Nord aux questions de développement, des inégalités Nord-Sud et au développement durable.

En tant qu'organisation d'Education à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale, la volonté d'action du Partenariat au niveau global et sa capacité d'impact résident dans la mise en œuvre d'actions de sensibilisation/formation à l'égard des populations du Nord, afin qu'elles puissent être porteuses de la lutte contre les inégalités au Nord et au Sud.

Les enjeux soulevés par le Partenariat visent :

- * La formation de citoyens avertis et concernés par les enjeux du monde actuel et conscients de leur rôle et de leur responsabilité dans la réduction des inégalités
- * L'appui et le soutien aux politiques publiques pour la réalisation des Objectifs de Développement Durable
- * L'accroissement du sentiment d'appartenance à l'Union Européenne

En 2019, le Centre Gaïa a reçu le prix de l'initiative innovante décerné par GENE - Global Education Network Europe

Nos principales cibles

1. Les publics à sensibiliser : les enseignants, les enfants et jeunes de la maternelle au lycée, les étudiants, les encadrants d'établissements spécialisés, les associations de parents d'élèves, les porteurs de projets de solidarité internationale, les éducateurs de structures sociales, les jeunes et adultes dans le cadre des structures extrascolaires, les adultes, le public intergénérationnel.

2. Les acteurs relais en France et en Europe : les associations de solidarité internationale, les ONG d'autres pays européens et du Sud, les réseaux locaux/nationaux/internationaux d'ECSI, les collectivités locales.



Convention avec l'Agence Française de Développement

En 2019, le Centre Gaïa était à la moitié de son programme d'activités 2018-2020, programme inscrit dans une convention avec l'AFD, Agence Française de Développement.



Objectif global de notre programme :

Contribuer à l'émergence d'une société juste et solidaire où les citoyens sont actifs, responsables et engagés pour la préservation de la planète et l'avenir de l'humanité.

Objectifs spécifiques :

- * Développer et améliorer les activités d'Education à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale du Centre Gaïa.
- * Renforcer et développer la dynamique partenariale d'Education à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale au sein des territoires d'intervention.

Les résultats que nous cherchons à atteindre au travers de nos actions sont multiples :

- * La compréhension et la prise de conscience des enjeux et problématiques de la solidarité internationale sont accrues **chez 20 000 enfants, jeunes et adultes** de la Région Hauts-de-France grâce à nos programmes.
- * La **qualité d'intervention** et de la démarche pédagogique du centre Gaïa est renforcée.
- * Des démarches et outils **innovants** sont introduits par le Centre Gaïa au service de l'ECSI.
- * Nos **partenaires** augmentent leurs compétences, notamment dans le domaine du travail avec les collectivités locales et participent au renforcement de la dynamique "intra- et inter-territoires" d'ECSI.
- * Les **échanges** régionaux, nationaux, européens et internationaux viennent enrichir les pratiques et la réflexion des structures et des acteurs d'ECSI sur leur territoire respectif.
- * Les compétences des porteurs de projets de solidarité internationale sont accrues sur le territoire des Hauts-de-France.

En 2019, 310 activités ont été menées auprès de 7 432 personnes

5 933 enfants et jeunes à travers nos activités de pédagogie active

1 058 enseignants à travers nos activités à destination des classes et des formations proposées

78 volontaires en service civique et jeunes appuyés dans des projets de solidarité

363 grand public à travers la participation à des événements



1. Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (ECSI) sur le territoire français

La démarche pédagogique du Centre Gaïa est renforcée à travers la réflexion

Les retours sur les ateliers réalisés en 2019 sont très positifs. **93%** des professeurs se disent « très satisfaits » et **7%** « satisfaits » du scénario de l'atelier d'immersion.

91% des ateliers sont réalisés dans le cadre d'un projet de classe, et **100%** des professeurs comptent poursuivre le travail sur la solidarité internationale et/ou la citoyenneté suite à l'atelier.

Actions du Centre Gaïa dans les Hauts-de-France

Ateliers d'ECSI en direction du public scolaire

Le Centre Gaïa propose aux enfants et jeunes de la Région Hauts-de-France des activités et outils ludiques et innovants.

L'activité phare est l'atelier **Cap sur le Sénégal**. En immersion dans des décors entièrement reconstitués, les élèves du CM1 à la 5ème évoluent dans un village ou une ville du Sénégal à travers un jeu de rôle. Ils sont amenés à travailler ensemble et à expérimenter la solidarité, tout en découvrant les contraintes et les richesses d'un pays du Sud. Notre atelier **Mondialis'Action** à destination des lycéens et jeunes adultes permet quant à lui de plonger les élèves au cœur de la mondialisation. Devenant cueilleurs, producteurs d'oranges au Brésil ou distributeurs en Europe, ils en comprennent les impacts économiques, sociaux et environnementaux pour ensuite s'interroger sur la portée des actes de consommation citoyens et solidaires, à la fois sur un plan local et global. Basés sur le principe de **pédagogie active**, les ateliers d'immersion permettent d'apprendre par l'expérimentation et par l'identification. L'empathie développée à l'égard des personnages facilite l'ouverture vers l'autre.



Optimisation et mise à jour des outils pédagogiques

Les activités pédagogiques dispensées par le Centre Gaïa sont en constante adaptation afin d'en augmenter les effets chez le public cible.

Ainsi, en 2019, une **formation en ligne** pour les enseignants et un **escape game digital** ont été créés pour renforcer l'impact des ateliers d'immersion, ainsi que de nouvelles **activités** en lien avec les Objectifs de Développement Durable incluant la création d'un potager.



46

Retour d'expériences des professeurs sur les ateliers d'immersion

« Très bon travail sur la solidarité et le fait de se mettre à la place des autres. Cela permettait de réinvestir des notions de CM2. Merci. »

« Ce fut un super moment. Bravo à vous. »

« Très bien et très interactif. »

Participation à des événements

En 2019, le Centre Gaïa a également participé à plusieurs événements locaux afin de faire connaître nos activités et de sensibiliser le grand public à nos missions

- Festival des voyageurs alternatifs en janvier
- Rallye solidaire de l'école Sophie Germain à Lille en avril
- Festival des solidarités en novembre



47

L'ECSI en France : synergies d'actions

La collaboration avec ADOS, Cap Solidarités et GAS

Afin de démultiplier son impact, le Centre Gaïa mène des activités en collaboration avec les associations GAS, ADOS et Cap Solidarités.

Celles-ci ont pour but de diffuser des pratiques innovantes d'ECSI, notamment autour des 17 Objectifs de Développement Durable (ODD).



Concours ODD

Organisé avec Cap Solidarités et ADOS, le concours ODD s'adresse aux enseignant.e.s de la primaire au lycée, sur les territoires des Hauts-de-France, de Drôme-Ardèche, de la région de Saint-Louis et de Matam au Sénégal. Il s'est tenu sur l'année scolaire 2019-2020. L'objectif est de diffuser les ODD et la pratique de l'ECSI en réalisant un projet pédagogique. **Neuf enseignant.e.s disséminés sur les différents territoires se sont inscrit.e.s avec des groupes de tous les niveaux.** Rendez-vous en 2020 pour connaître les gagnants !



Module de formation en ligne aux ODD

Suite à un séminaire co-organisé par ADOS fin 2018 sur l'ECSI, un travail de réflexion a été enclenché pour proposer une formation en ligne aux ODD. Ce module a pour objectif d'aider les enseignant.e.s à comprendre le développement durable, les ODD et à voir comment, grâce à l'ECSI, il est possible de les intégrer à leur cours au quotidien. Le module a été finalisé en 2019 et sera mis en ligne en 2020.

Journées de capitalisation inter-associatives

En février et en novembre 2019, les trois associations se sont réunies à Lille pour parler ensemble de **l'évaluation d'impact** puis **du zéro déchet**. Ces journées avaient pour but d'échanger sur la manière dont chaque structure aborde ces questions. Suite à cela s'est entamée une réflexion commune pour tirer profit des meilleures pratiques et ainsi monter en efficacité et en compétence. Ce travail de bilan et d'hybridation a donné lieu à deux **fiches de capitalisation** en libre accès sur nos sites internet.



Méthodologie d'accompagnement des centres sociaux

En 2019, nous avons entamé une réflexion sur la manière dont nos structures pourraient mieux accompagner les animateurs et animatrices de centres sociaux sur des projets de solidarité internationale. Notre objectif est de produire, fin 2020, une formation et un guide méthodologique « clé en main » à utiliser auprès de ces publics. Avec GAS et Cap Solidarités, nous avons amorcé ce travail en mettant en commun les outils dont nous disposons déjà pour d'autres formations (porteurs de projets, enseignants...) afin de les adapter au contexte particulier des centres sociaux.

Projet MOODD : « Méthodologie et Outils pédagogiques pour les Objectifs du Développement Durable »

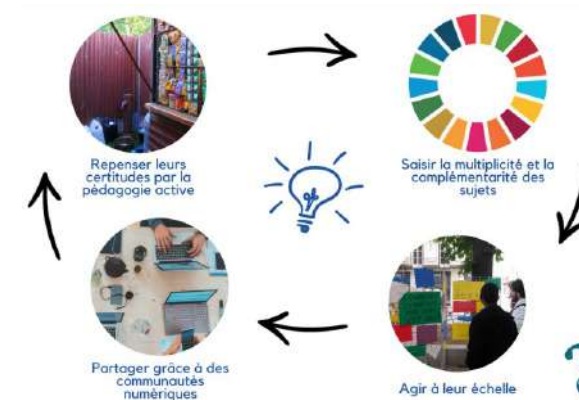
L'année 2019 a vu la poursuite du projet MOODD, mené en consortium avec 5 partenaires de 4 régions françaises : KuriOz, Lyon A Double Sens, Starting Block, le Réseau Aquitain pour le Développement et la Solidarité Internationale (RADSI) et la Maison des Droits de l'Homme (MDH) de Limoges.

Les partenaires ont finalisé 10 outils pédagogiques physiques, disponibles sur la plateforme Comprendrepouragir.com en téléchargement gratuit.



Depuis septembre 2019, les outils développés dans le cadre du projet MOODD sont proposés par notre équipe aux enseignants et aux éducateurs travaillant sur le thème des ODD.

La suite du projet sera axée sur la finalisation de deux outils numériques et la création d'un hémicycle itinérant.



2. Projets européens

Le projet Citizen school



En 2019, Le Centre Gaïa a clôturé le projet Citizen School. Ce projet, démarré en 2016, a pour objectif la **création d'un jeu sérieux à destination des lycéens européens de 5 pays, pour sensibiliser au vivre-ensemble et à la création d'une société plus juste, plus inclusive et respectueuse de tous.**

Créé par des étudiants au travers de projets tutorés, sur la base des recommandations de lycées pilotes dans les pays partenaires, le jeu cherche à déconstruire les préjugés sur les réfugiés et les migrants en Europe et dans le monde.

Ce jeu numérique, disponible gratuitement en ligne sur le site www.citizenschool.eu, s'intègre facilement dans les programmes scolaires, que ce soit en histoire-géographie, en Education Morale et Civique et en langues car des versions anglaises, néerlandaises et portugaises sont disponibles. Il s'inscrit dans un format d'une ou deux heures de classe afin de provoquer un débat entre les participants et est accompagné d'un livret pédagogique clé en main pour l'enseignant.

Grâce à sa pédagogie innovante, le projet a été récompensé par le **label Bonnes Pratiques** de l'agence européenne Erasmus +. Il a permis de toucher 7 320 personnes dont plus de 5 000 lycéens.

Les partenaires du projet :



Le projet Citizen Games



En 2019, le Centre Gaïa a lancé « Citizen Games » en continuité du précédent projet Citizen School. Dans cette nouvelle phase, **2 jeux sérieux à destination des collégiens et lycéens de 8 pays européens seront créés**, selon le même processus de co-crédation avec les étudiants et les jeunes.

Le consortium s'est enrichi avec la participation de nouveaux partenaires universitaires et associatifs allemand, polonais et français afin de favoriser une immersion interculturelle toujours plus riche.

Citizen Games poursuit, pour une durée de 3 ans, la sensibilisation des jeunes et des professeurs avec un focus sur la citoyenneté européenne, l'égalité homme-femme et la protection de l'environnement, en utilisant la pédagogie active à travers des jeux digitaux. Le premier jeu sera créé au cours de l'année 2020.

Les partenaires du projet :



Le projet EDD : MIW

Education au Développement Durable : Make It Work est un projet ERASMUS+ à destination d'élèves de 14 à 18 ans mené en France, en Allemagne et en Pologne de 2017 à 2020.

Il vise à sensibiliser les jeunes aux enjeux liés au climat et à la biodiversité pour susciter l'engagement citoyen et solidaire à travers des simulations de sommets de l'ONU.



Augustum-Annen Gymnasium – Görlitz 
Collège de l'Europe – Ardres 
Liceum Kopernik – Katowice 



Les partenaires du projet :



Temps fort 2019 : la 2ème conférence européenne du projet à Görlitz (Allemagne)

46 collégiens et lycéens français, allemands et polonais ont participé à la conférence et adopté des résolutions en faveur d'une gestion durable de la forêt et de l'eau. La résolution adoptée par les élèves a été remise officiellement au maire de Görlitz par une délégation d'élèves allemands.

D'autres activités ont marqué l'année 2019 :

- Deux réunions transnationales ont permis aux partenaires de se concerter sur le travail en cours : à Görlitz, le 8 mars 2019 et à Ardres, le 23 septembre 2019.
- Des interviews des élèves et partenaires ont été réalisées pour alimenter le site Internet en cours de finalisation : <http://eddmw.inspe-lille-hdf.fr/>.
- Le projet a été présenté lors d'événements éducatifs comme le FOREDD d'Amiens dans le but de toucher la communauté éducative la plus large possible.



Le projet Global Issues Global Subjects - GIGS



Ce projet soutenu par Europaid vise à promouvoir l'ECSI dans l'enseignement secondaire, en intégrant les **Objectifs de Développement Durable** et des **questions globales sensibles** (migrations, égalité des genres, changement climatique) dans les matières enseignées au collège et au lycée.

Les partenaires du projet :



2019 : une année particulièrement riche pour le projet

- **La finalisation des ressources pédagogiques pour les enseignants :**

La brochure générale de méthodologie en ECSI, des livrets thématiques en histoire géographie, anglais et mathématiques, des activités d'évaluation d'impact sont désormais en accès libre sur notre site internet : <https://www.lepartenariat.org/global-issues-global-subjects/>

- **Un programme de formation des enseignants :**

Après un séminaire européen à Ljubljana en février 2019, un parcours de formation hybride a été conçu et rattaché au Plan Académique de Formation des enseignants. Une trentaine d'enseignants en ont bénéficié, alternant des modules à compléter en ligne sur la plateforme M@gistère et des sessions en présentiel. Parallèlement, une centaine d'enseignants stagiaires en Master 2 ont participé à des rendez-vous de formation courte dans le cadre d'un partenariat avec l'INSPE.

- **Des groupes de jeunes engagés pour les ODD :**

Une vingtaine d'initiatives d'élèves ont été accompagnées dans les établissements. La conférence inter-académique du 14 juin 2019 a permis à 50 élèves et 25 enseignants de se rencontrer et d'échanger ensemble sur les actions menées.



- La présentation du projet GIGS à la COP 25 à Madrid :

Suite à une invitation de la Fresque du Climat, nous avons présenté le projet GIGS lors d'une conférence « Action for Climate Empowerment : How to scale up climate action and training at global level ? ». Ce fut un temps d'échange très riche sur les enjeux de l'éducation au changement climatique.

- La venue des partenaires européens au Centre Gaïa pour un comité de pilotage :

En octobre 2019, nous avons accueilli nos collègues européens à Lille pour le 6e comité de pilotage du projet.

- La préparation de l'événement européen de dissémination du projet :

Depuis l'automne 2019, le consortium prépare l'événement de dissémination du projet à l'échelle européenne par la participation à des conférences éducatives organisées par l'UNESCO ou GENE en 2020.

Projet CLAE : Critical Literacies and Awareness in Education

Ce projet Erasmus+ rassemble trois collectivités locales norvégiennes, l'université de Stavanger, trois collèges de Dunkerque et le Centre Gaïa pour améliorer la qualité de l'enseignement, de l'apprentissage et des politiques éducatives en temps scolaires et périscolaires.

Objectifs du projet :

- Mettre en place des projets comparatifs liés aux pratiques éducatives en France et en Norvège.
- Développer un projet de collaboration visant à améliorer la qualité de l'enseignement et l'apprentissage dans les classes.
- Développer des outils et des techniques en fonction des disciplines des enseignants, afin d'encourager la réflexion et la pensée critique chez les élèves.

Clôture du projet en 2019

La conférence finale s'est tenue du 3 au 7 juin 2019 à Stavanger en Norvège.

Elle a permis la restitution et le bilan du programme avec la présence de l'ensemble des partenaires (les chercheurs, les enseignants, les directeurs des collèges et le Centre Gaïa).

Les différents acteurs ont échangé autour du projet, et exprimé ce que ces trois années de recherches et d'échanges ont pu leur apporter dans leurs pratiques éducatives quotidiennes et dans leur manière d'enseigner auprès des élèves. De riches enseignements à conserver pour de futurs projets !



3. Actions Nord-Sud

Échanges sur l'ECSI avec le Sénégal

Cette activité est en cours depuis plusieurs années au Sénégal, en partenariat avec l'Association ADOS.

Elle passe notamment par l'appui des clubs Objectifs du Développement Durable dans des lycées des villes de Saint-Louis et de Matam au Sénégal. Sensibilisation à la **gestion des déchets**, à l'**égalité des genres** ou **encore aux premiers secours** sont autant de thématiques abordées à travers l'action des clubs encadrés par l'équipe enseignante locale.

Mise en œuvre de la démarche d'appui aux porteurs de projet

Le Partenariat propose un accompagnement dans la réalisation d'actions au Sénégal et en France.

Ainsi en 2019, 33 jeunes ont été accompagnés afin de réaliser des actions de solidarité. Citons par exemple le groupe Schola Africa qui a permis la construction d'une salle de classe à l'école Dar Soga 2 de Pikine à côté de Saint-Louis au Sénégal.



Partenaires

Nos actions et réalisations en France, au Sénégal, au Maroc et en Guinée sont le fruit de concertations et de collaborations avec de nombreux acteurs : institutionnels, financiers, associatifs, universitaires, etc.

L'équipe du Partenariat tient à remercier l'ensemble de ses partenaires pour leur confiance et leur soutien aux différents projets que nous menons.

Nos partenaires au Nord :

- ◆ Le Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères
- ◆ L'Agence Française de développement
- ◆ L'Union Européenne
- ◆ L'Agence du Service Civique
- ◆ L'Agence Erasmus+
- ◆ La Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL)
- ◆ La Région Hauts-de-France
- ◆ La Communauté d'Agglomération de Saint-Omer et l'Agence d'Urbanisme du pays de Saint-Omer
- ◆ La Commune de Saint-Laurent-Blangy
- ◆ Les villes de Paris, de Lille et de Creil
- ◆ La Communauté Urbaine de Dunkerque Grand Littoral
- ◆ La Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay Artois Lys Romane
- ◆ La Métropole Aix-Marseille-Provence
- ◆ La Communauté d'agglomération du SICOVAL
- ◆ Département des Yvelines
- ◆ Le Conseil Départemental du Pas-de-Calais
- ◆ Bordeaux Métropole
- ◆ Le Syndicat Départemental d'Énergie de Saône et Loire
- ◆ La Métropole du Grand Lyon et Eaux du Grand Lyon
- ◆ Les agences de l'Eau Artois-Picardie, Adour-Garonne, Rhône-Méditerranée-Corse, Seine-Normandie
- ◆ La Fondation Raja Danièle Marcovici
- ◆ La Fondation Air France
- ◆ La Fondation EDF
- ◆ La Fondation Air Liquide
- ◆ La Fondation Léa Nature et l'organisation 1% for the Planet
- ◆ Le syndicat SYVEDAC
- ◆ L'agence des déchets ménagers SYCTOM
- ◆ Le fonds de dotation Watt for change
- ◆ La Fondation Eiffage
- ◆ La commune de Sainghin-en-Mélantois



Nos partenaires techniques :

- ◆ Le Programme Solidarité Eau (pS-Eau)
- ◆ Les Associations la Voûte Nubienne (AVN), GRET, Geres, Maison des Yvelines, Cap Solidarité, ADOS, Studio Globo, Oxfam-Solidarité, CRTDM et les membres du Collectif des 5 Deltas
- ◆ Yncréa Hauts-de-France
- ◆ Les réseaux Cicle (Coopération Climat Energie), Re-Sources, Lianes Coopération, Educasol, 5 Deltas, Groupe Initiatives et Coordination SUD

Nos principaux partenaires locaux :

Au Sénégal :

- ◆ Agence Régionale de Développement de Saint Louis (ARD)
- ◆ Programme National de Biogaz Domestique du Sénégal (PNB)
- ◆ Gouvernance de Saint Louis
- ◆ Le Ministère de l'Education Nationale et le MGLDT
- ◆ Les Collectivités locales de la Région de Saint-Louis
- ◆ Université Gaston Berger de Saint-Louis du Sénégal (UGB)
- ◆ Direction de l'Environnement, DREEC, IREF, Direction Agriculture
- ◆ Office de Mise en Valeur du Fleuve Sénégal
- ◆ Société des cultures légumières
- ◆ KOSMOS BP
- ◆ AECID
- ◆ Les Associations Diapalante, SEN-EAD, Terre Rouge
- ◆ L'ambassade des Pays-Bas

Au Maroc :

- ◆ Ministère de l'Education Nationale
- ◆ La Région de Marrakech-Safi
- ◆ Les Provinces de Safi et Youssoufia
- ◆ Les Communes d'Ouled-Boussaken et El Aaounate
- ◆ L'Office Nationale de l'Energie et de l'Eau Potable
- ◆ Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH)

En Guinée :

- ◆ Ministère de l'Education Nationale
- ◆ Inspection Régionale, Préfecture et la Commune de Labé
- ◆ La préfecture de Lélouma
- ◆ L'ambassade du Japon
- ◆ Le SNAPE, SNIES et l'INRAP





Les partenaires opérationnels et financiers de nos projets européens liés à l'Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale :

- ♦ L'union Européenne
- ♦ Le programme Erasmus + et son agence
- ♦ L'Agence Française de Développement
- ♦ La Commission européenne (programme EuropeAid)
- ♦ L'académie de Lille - Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche
- ♦ L'école supérieure du professorat et de l'éducation de Lille
- ♦ L'Association Kurioz
- ♦ L'école Sciences Po Lille
- ♦ L'association Studio Globo (Belgique)
- ♦ Dundalk Institute of Technology (Irlande)
- ♦ Stedenband Haarlem-Mutare (Pays-Bas)
- ♦ ISPGaya – Instituto Superior Politécnico (Portugal)
- ♦ Artesis – Plantijn Hogeschool (Belgique)
- ♦ Centrum Edukacji Obywatelskiej (Pologne)
- ♦ ACS - Associazione di Cooperazione e Solidarietà (Italie)
- ♦ Humanitas (Slovénie)
- ♦ Leeds DEC (Angleterre)
- ♦ People In Need (Slovaquie)
- ♦ ARPOK (République Tchèque)
- ♦ Scotdec (Ecosse)
- ♦ Südwind (Autriche)
- ♦ Anthropolis (Hongrie)
- ♦ Uniwersytet Lodzki (Pologne)
- ♦ Hochschule Nordhausen (Allemagne)
- ♦ Les communes de Klepp, Rime et Hå (Norvège)
- ♦ La Ville de Dunkerque
- ♦ L'université de Stavanger (Norvège)



LE PARTENARIAT



Une coopération à taille humaine



www.lepartenariat.org

LE PARTENARIAT

71 rue Victor Renard
59000 Lille
Tél : +33 (0)3 20 53 76 76
contact@lepartenariat.org

EN GUINÉE

BP 151 Labé
Tél : +224 624 19 14 14
coordination.guinee@lepartenariat.org

AU MAROC

Immeuble Chaiba
N°4 Rue Tayeb Ben Hima
Safi - Plateau - BP 6139
46 000 Safi
Tél : +212 524 630 723
spfm@lepartenariat.org

AU SÉNÉGAL

Quai Ousmane Masseck
Ndiaye X Rue Potin-Île Nord
BP 746 Saint-Louis
Tél : +221 33 961 46 51
contacts@lepartenariatsenegal.com